ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XXX

ANNÉE 1895

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

Distribué le 30 juillet 1898

Quant aux poissons osseux et aux squales, ils seront plus heureux, car M. Raymond Storms en a déjà décrit plusieurs et se propose de continuer sous peu à les interroger.

Il est bien entendu que tous les fossiles, dont je viens de faire mention, proviennent de notre rupélien supérieur.

Il me reste à dire quelques mots de notre faune pliocène supérieure (étage poederlien) : Lors du creusement des bassins Africa et America, à Austruweel, j'ai recueilli, en tamisant les sables sur place, outre plus de cent cinquante espèces de mollusques et de nombreux bryozoaires, une grande quantité de dents de poissons, parmi lesquels se trouvent des *Notidanus*, des *Picnodus*, des *Ancistrodon*, des *Squatina*, des *Galeocerdo*, des *Enchodus*, etc., etc., et des restes de *Hannovera aurata*, V. B.; plusieurs centaines d'otolithes de diverses espèces; puis des ossements d'oiseaux ainsi que des fruits de conifères. Ce tamisage m'a donné aussi deux phalanges de morse et une vertèbre et un humérus de dauphin.

Beaucoup de crustacés ont été trouvés par le même procédé. Il serait utile de rappeler ici que ces dépôts contiennent aussi des crustacés pagures; M. Émile Vincent a rencontré aussi dans ma collection quelques coquilles ayant donné asile à ces premiers ennemis de la propriété... des autres.

Les fossiles que je viens de signaler me paraissent intéressants, non seulement au point de vue zoologique, mais, surtout, parce qu'ils caractérisent un niveau qui jusqu'ici n'avait pas été exploré d'une façon aussi complète qu'il m'a été donné de le faire.

Je ne terminerai pas sans demander l'indulgence de l'assemblée pour une si longue communication; mais, cependant, si je me suis étendu un peu trop sur les fossiles de ma collection, je n'ai eu d'autre but que de provoquer, par cet exposé, l'étude des précieux matériaux qu'elle renferme.

LE HOMARUS PERCYI, VAN BENEDEN, DU RUPELIEN

Je dirai également quelques mots sur le homard gigantesque rupélien décrit en 1872 par P. J. Van Beneden sous le nom de *Homarus Percyi*. (*Sur la découverte d'un homard fossile dans l'argile de Rupelmonde* — ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, extrait des *Bulletins*, 2e série, tome XXXIII, n° 4; avril 1872.)

Ce crustacé, trouvé entier, paraît-il, dans un énorme *septaria*

abandonné sur la route de Rupelmonde, n'avait pas tardé à être dispersé par la désagrégation de ce *ludus*, et, lorsque le Dr Percy le découvrit, il n'en restait plus que la première paire de pattes.

Il est un point dans la description qu'en fit Van Beneden sur lequel je voudrais attirer l'attention de la Société. Voici le passage en question et qui fait l'objet des observations que j'ai l'honneur d'exposer devant vous ce soir :

« Cette patte, disait notre illustre compatriote, a 40 centimètres de longueur et la grosseur est parfaitement en rapport avec la longueur. Il reste encore suffisamment de tégument pour juger des caractères que l'animal offrait à l'extérieur. La surface en est rugueuse et fort irrégulière, mais on ne trouve pas d'éminences que l'on pourrait comparer à des épines. »

Sur la planche qui accompagne cette description, il n'y a, en effet, aucune trace d'épines ou d'éminences ; et, en supposant qu'elles aient été détruites, il en resterait toujours, à mon avis, quelques indices. Il faut en conclure que la pince de ce homard n'était pas protégée, pas même à l'endroit où le propodite s'articule avec le dactylopodite.

De mon côté, ayant rencontré depuis quelques années de fort beaux restes de homards dans les mêmes terrains, je puis vous assurer que, loin d'être dépourvues d'épines, les pinces de ce crustacé en sont suffisamment hérissées.

Aurait-on affaire à une nouvelle espèce? C'est possible et pourtant je n'y crois guère, car toutes les pinces que je possède sont armées de ces défenses.

Dans ces conditions, je pense qu'il faudrait reprendre l'étude de ce décapode et que notre confrère M. Stainier a toute l'autorité nécessaire pour résoudre cette question. S'il voulait se charger de ce travail, je lui remettrais en temps et lieu tous les matériaux qu'il jugerait nécessaires pour cette nouvelle étude.

Voici en quoi consistent les restes de homard qui font partie de ma collection :

Pinces gauche et droite d'un même individu, conservées supérieurement bien et dénotant une taille plus grande que celle de *Homarus Percyi*. Le propodite et le dactylopodite sont armés de puissantes épines sur leurs bords et il en est de même près de l'articulation de ces deux articles.

Pinces gauche et droite d'un autre individu, plus grand encore que le précédent ; l'une d'elles s'adapte au carpopodite. Ces deux

pinces et le carpopodite lui-même sont garnis de fortes épines qui, à certains endroits, s'entre croisent pour être plus meurtrières.

Je ferai remarquer que tous ces restes ont été trouvés absolument libres dans l'argile et non renfermés dans des *septaria*.

Outre les pinces de ces deux homards, j'en ai encore plusieurs beaux fragments dont certains montrent également des traces d'épines.

J'ai aussi recueilli assez de débris d'antenne d'un même individu pour reconstituer une bonne partie de l'un de ses appendices.

Je lis encore ce qui suit dans la description de Van Beneden :

« On sait que les homards ont toujours les deux pattes antérieures dissemblables, dont l'une est toujours plus massive, l'autre plus effilée et plus délicate ; la plus massive est ordinairement celle de droite. Cette dissemblance dans les deux pinces est, comme on sait, une anomalie qui se reproduit dans un grand nombre de crustacés décapodes.

« La patte que nous avons sous les yeux est, pensons-nous, celle de droite, c'est la forte ; il est à supposer que dans ces crustacés fossiles cette différence existait déjà. »

Mes trouvailles ont, en effet, confirmé l'opinion de Van Beneden. Sans pouvoir affirmer si c'est la pince gauche ou la droite qui est la plus forte, je puis cependant dire que ces différences de taille existaient déjà chez les homards de notre mer rupélienne.

Séance du 12 octobre 1895

PRÉSIDENCE DE M. A. DAIMERIES

La séance est ouverte à 8 heures.

Sont présents : MM. A. Daimeries, président; J. Couturieaux, J. Crocq, É. Delheid, G. Dollfus, É. Fologne, G. Gilson, E. Van den Broeck, L. Van der Bruggen, É. Vincent et H. de Cort, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 14 septembre est adopté.

Correspondance.

Le Secrétaire annonce que nos collègues MM. Mourlon, Roffiaen, Verstraete et Weissenbruch ont été éprouvés par les décès de leur épouse, fils, fille et tante respectifs.